



Fédération de triages et groupements
forestiers de l'Ouest vaudois

Lettre d'informations

Décembre 2022

Editorial - L'offre et la demande dictent le marché du bois

Dans notre lettre d'informations de juin 2021, nous nous réjouissons de l'augmentation des prix du bois d'œuvre. Malheureusement pour les propriétaires, la tendance s'est inversée cet été pour le résineux utilisé comme bois de construction. Comment expliquer ce phénomène ?

Plusieurs facteurs sont à prendre en considération. Sur le plan suisse :

- la montée des taux d'intérêts freine la construction,
- l'inflation génère des inquiétudes chez les consommateurs,
- la réévaluation du franc suisse est défavorable aux exportations,
- l'arrivée sur le marché de volumes relativement importants de bois bostrychés, dévalorisés, bien que l'épicéa attaqué ne perde pas ses propriétés mécaniques dès lors qu'il est transformé rapidement.

Dans un marché du bois très globalisé, le contexte international joue également un rôle. La chute de la demande des Etats-Unis qui importait depuis près de 2 ans du bois autrichien et allemand pour faire face à une pénurie de leur fournisseur habituel le Canada. Il y a 15 mois, le manque sur le marché européen et par ricochet sur le marché suisse avait provoqué cette flambée des prix. L'effet inverse s'observe maintenant !

Tout n'est cependant pas noir sur le front du marché du bois. La crise énergétique a provoqué une ruée sur le bois énergie qui s'est vendu à des prix encore jamais atteints ! Cette forte demande sur le bois énergie a aussi des conséquences sur la disponibilité en bois d'œuvre de feuillus, principalement le hêtre, le chêne et le frêne utilisés pour la confection de produits pour l'aménagement intérieur ou comme traverses de chemin de fer. Cela provoque donc aussi une augmentation des prix pour ces assortiments.

Le marché du bois est libre et donc soumis aux aléas de l'offre et de la demande. Le propriétaire forestier a peu d'impacts sur ces phénomènes qui dépassent nos frontières ! Belles fêtes de fin d'année.

François Godi, Chargé d'affaires de la CBOVd

Libre Opinion - Ça dérange...

Afin d'enrichir le débat sur la forêt nous ouvrons une nouvelle rubrique sous le titre « Libre Opinion - ça dérange... ». Voici une première contribution, n'hésitez pas à nous transmettre vos textes à info@cbovd.ch. Avant parution les textes seront validés par le comité.

Industrialisation et multifonctionnalité de la forêt peuvent-elles faire bon ménage ?

La propriété forestière publique, 1^{er} subventionneur de l'économie du bois et de la forêt ! Les recettes issues de la vente de bois ne suffisent plus à couvrir les frais d'entretien et d'investissement dans l'outil de production « forêt » et la collectivité assume la couverture du déficit. Du point de vue purement économique, est-ce viable ?

Une industrie, quelle qu'elle soit, doit, pour prospérer, maintenir ses outils de production à jour et performants. Pour la forêt, ce sont les chemins d'accès, le renouvellement de l'outil de production (sylviculture et plantation), etc.

Que faisons-nous ? Nous compensons le manque à gagner par des soutiens financiers publics (subventions, impôts, péréquation). La collectivité, la politique fédérale et cantonale ont fait le choix d'assumer cette situation sous le couvert de l'entretien du patrimoine commun et de la reconnaissance des autres fonctions de la forêt.

Ce déficit, acceptable ou non (à vous de voir) permet de soutenir toute une filière, mais finalement c'est le propriétaire forestier qui trinque en vendant son bois à bas prix !

Et si demain... nous changions ! Si demain, les propriétaires forestiers se comportaient comme des industriels au profit d'une récolte de bois axée uniquement sur le résultat. Pas de prix, pas de bois !

Quelle quantité de bois sortirait-on de nos forêts ? Quels seraient les dégâts collatéraux pour la filière du bois et de la forêt, quelle serait la nouvelle sylviculture ? Quelle serait la nouvelle perception de la forêt multifonctionnelle ? Comment les rapports de forces se modifieraient-ils en relation avec l'offre et la demande ? Quel serait le nouveau modèle économique ? Pourrions-nous concilier, sylviculture, fonctionnalité des forêts et économie d'entreprise ? Le prix de la matière première extraite serait-il meilleur ? Disruption ou tradition ?

Ces questions pourraient alimenter nos réflexions pour le futur, sommes-nous prêts à en débattre ? A moins que le simple fait de se les poser nous y avons déjà répondu ! Alors on passe notre tour, tout va bien !

La politique forestière 2040 va-t-elle se poser ces questions ? Elle vise la mise en place de nouveaux modèles d'affaires facilités et un développement d'une chaîne de valeur intégrée performante et économiquement durable. (Politique forestière vaudoise 2040, point 4.4. Ressource bois, orientation stratégique 2, [Lien politique-forestiere.](#))

Il ne peut pas y avoir qu'un perdant, et pourtant... !

Amaury Annen, garde forestier

La forêt de demain

En collaboration avec le Parc naturel régional du Jura vaudois, la CBOVd a organisé le 3 novembre dernier une conférence sur la thématique du changement climatique et son impact sur la forêt. Devant plus de 100 personnes, les différents orateurs ont présenté l'état des recherches et leurs observations en lien avec les dérèglements climatiques.

Figure 1 : Evolution des températures

Après les mots de bienvenue de Paolo Degiorgi, Directeur du Parc naturel régional Jura vaudois, Robert Jenni, collaborateur scientifique de l'Office fédéral de l'environnement, débute sa conférence en soulignant qu'il faut rester positif face aux modifications observées. Le changement climatique se caractérise par les deux facteurs suivants : la température et les précipitations. Si la hausse des températures depuis les années 1990 n'est plus contestable (figure 1)¹, la tendance au niveau des précipitations n'est pas encore claire (figure 2)¹.

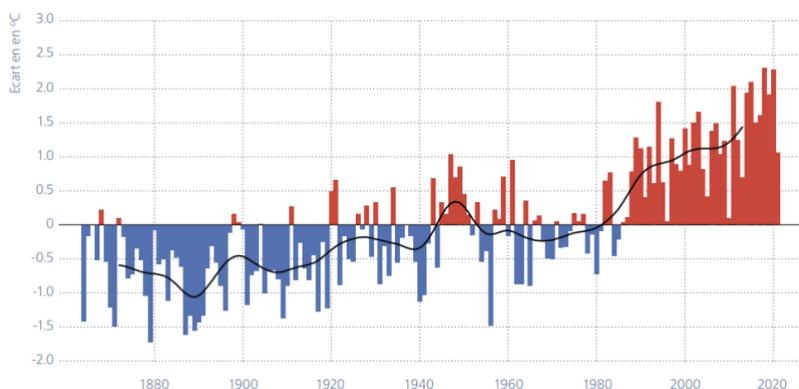
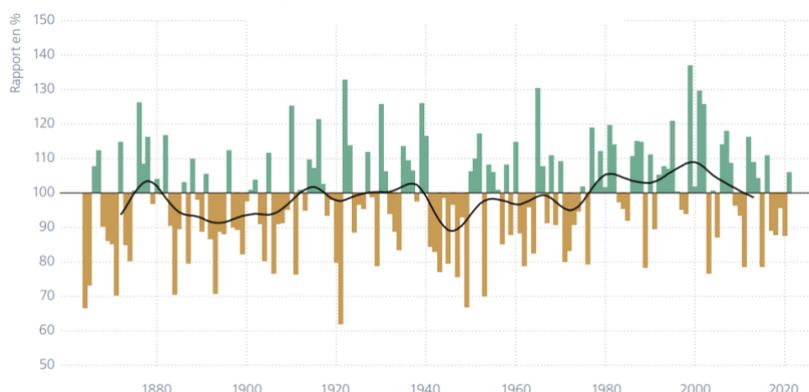


Figure 2 : Evolution des précipitations



Face à ces modifications, la forêt a passé d'un statut de sauveur dans les années 1990, de victime à sauver dès les années 2000, à un statut actuel « d'utilité » qui se traduit par le développement et la mise en œuvre d'une politique forestière adaptative.

La recherche nous prédit, selon les modèles utilisés, un déplacement en altitude des étages de végétation de 700 m à l'horizon de la fin du siècle. Ce décalage des étages de végétation impliquera un bouleversement important du paysage forestier qui se traduira notamment par une forte diminution des proportions d'épicéas et de hêtres.

Afin de soutenir les forestiers dans le choix des essences, l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL a mis en place des plantations expérimentales à travers la Suisse avec différentes essences et provenances [plantations-experimentales](#) et a développé l'application tree-app (www.tree-app.ch).

Les différents travaux de recherches ont également permis de définir **5 principes de gestion** pour faciliter l'adaptation des forêts au changement climatique : augmenter la diversité des essences, augmenter la diversité des structures, augmenter la diversité

¹ Source : MétéoSuisse, 2022: Rapport climatologique 2021. Office fédéral de météorologie et de climatologie

génétique, augmenter la résistance des arbres et réduire le diamètre cible, soit l'âge d'exploitation. Ces principes ne remettent pas en cause la sylviculture pratiquée dans nos régions, basée sur les principes d'une sylviculture durable et proche de la nature, pour laquelle le rajeunissement naturel joue une importance primordiale.

Sur le plan financier, les aides financières de la Confédération représentent plus de 110 millions de CHF par année, auxquelles se sont ajoutés 100 millions sur 3 ans suite à la motion Fässler.

En conclusion, Robert Jenni, souligne que toutes les forêts sont sensibles au changement climatique, mais qu'elles ont aussi une énorme capacité de résilience. Observer et agir sans précipitation sont les maîtres mots, car la forêt n'a pas besoin de nous, mais nous avons besoin d'elle !

Regard des gestionnaires de terrain

François Mathey et Quentin Meyer, gardes forestiers respectivement du triage de la Dôle et du Groupement forestier de la Saubrette, présentent leurs impressions de terrain. François Mathey observe une augmentation des infestations de bostryche au cours de ces 25 dernières années - les coupes forcées ont passé de 15% à 60% ! Au niveau des essences, les sapins blancs montent en altitude ; sur les secteurs sèchards, le chêne prend le dessus sur le hêtre et sur les versants plein sud on peut s'attendre à des forêts plus claires et plus buissonnantes.

Pour Quentin Meyer, l'accompagnement de l'adaptation des forêts passe par le renouvellement des plans de gestion sur la base des réflexions menées au niveau fédéral et cantonal et bien entendu à travers une formation continue des gardes forestiers, sans oublier les aides financières pour la mise en œuvre et la recherche. Il faut cependant aussi être attentif aux facteurs limitants qui atténuent les moyens d'action des forestiers tels que la rapidité du changement climatique, la forte présence du gibier qui pèjore actuellement l'installation du rajeunissement, les ressources financières - l'exploitation des bois déperissant pèjorent les prix du bois - et le manque de ressources humaines qualifiées.



Forêt de chêne du pied du Jura souffrant de la sécheresse fin juillet 2022

La gestion actuelle s'appuie sur la mise en œuvre d'une sylviculture proche de la nature intégrant le changement climatique, ciblée et non surfacique avec des plantations d'enrichissement incluant des essences adaptées aux futures conditions.

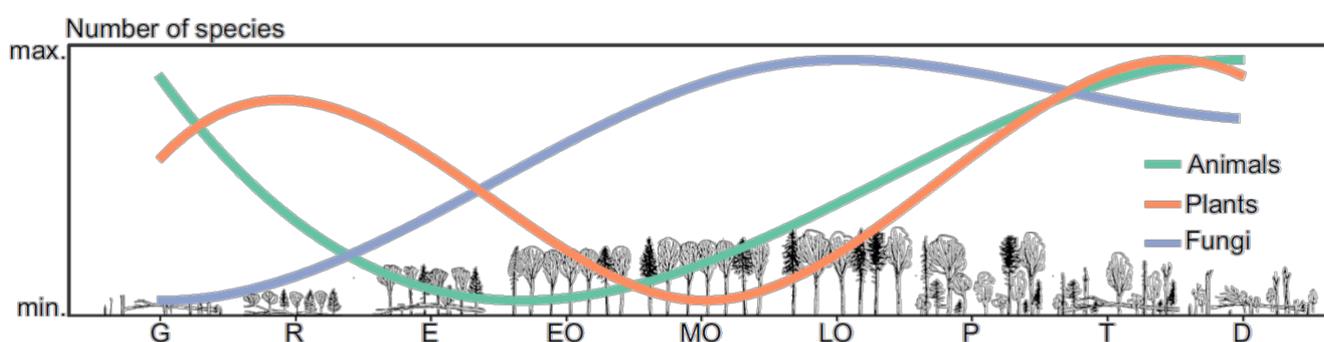
Regard du biologiste

Jérôme Pellet, biologiste de n+p, rappelle que la forêt n'est uniquement composée d'arbres, mais aussi de nombreuses espèces d'animaux, de plantes, de champignons. 25'000 espèces vivant en Suisse (40%) dépendent de la forêt qui est un milieu stable, diversifié et

structuré. En forêt, les variations de température et d'humidité sont plus faibles que dans les milieux ouverts. Le nombre d'espèces varie selon les stades de développement de la forêt comme l'illustre la figure 3 ci-après.

Le déplacement altitudinal des étages de végétation d'environ 1m/an (et/ou 1,5 km vers le nord) entraîne logiquement l'ensemble de la flore et de la faune associées. Cet ascenseur de l'extinction s'arrête néanmoins au sommet. Les espèces ayant la capacité de se déplacer peuvent éventuellement encore changer d'exposition à la recherche du climat perdu, mais pour les autres le voyage se termine en cul de sac. Comme lors de tout changement il y a les gagnants - soit les espèces de basse altitude, à répartition méditerranéenne, thermophiles ou mobiles - et les perdants, soit des espèces de haute altitude, appréciant le froid, à répartition boréo-alpine ou peu mobiles telles que le grand tétras ou la salamandre tachetée pour citer quelques espèces jurassiennes.

Photo 3 : Evolution du nombre d'espèces selon le stade de développement de la forêt



Pour atténuer les effets du changement climatique, il convient de garantir le couvert forestier, de protéger et de mettre en réseau les écosystèmes intacts, en particulier les milieux humides et d'accompagner l'évolution de la forêt dans son adaptation tout en reconnaissant les nombreuses incertitudes persistantes telles que la capacité adaptative des espèces, les points de bascule ou la désynchronisation phénologique.

Rôle de l'Etat

David Roy, responsable du secteur Adaptation des forêts aux changements climatiques de la DGE-Forêt, souligne que l'adaptation de l'écosystème forestier est inscrite dans le domaine d'action « Milieux et ressources naturels » de la stratégie du Conseil d'Etat vaudois pour la protection du climat. La mise en œuvre de cette stratégie est dotée d'un budget de 25 millions pour adapter les forêts et de 4 millions pour favoriser l'utilisation du bois en cascade ([Lien Plan climat](#)).

Dans ses rôles de ponts entre la recherche et la pratique, mais également d'appui des propriétaires, la DGE-Forêt préconise la mise en œuvre d'une sylviculture proche de la nature, la multifonctionnalité des forêts ainsi que l'application des principes d'adaptation déjà mentionnés plus haut. Le canton bénéficie depuis 60 ans d'un observatoire de l'écosystème forestier qui fournit des recommandations sylvicoles en fonction des associations végétales. Ces données intégrées dans l'application tree-app guident les forestiers dans leur choix d'essences pour la forêt de demain.

Table ronde

La table ronde animée par Marjorie Born, responsable communication du Parc Jura vaudois, a permis au public de dialoguer avec les intervenants. Ci-après un bref aperçu des discussions :

- La transformation des forêts avec notamment plus de feuillus en montagne, et un aspect plus buissonnant en plaine va aussi entraîner une modification des paysages jurassiens.
- La fréquence des incendies au Nord des Alpes va augmenter. Le canton se prépare pour y faire face.
- A l'échelle de la vie d'un arbre le changement climatique est violent. Néanmoins, à l'échelle de la vie d'une forêt, on peut rester raisonnablement optimiste sur sa capacité adaptative.
- L'introduction d'essences exotiques est une possibilité pour renforcer le processus d'adaptation des forêts. Cependant, il faut être prudent. La DGE-Forêt ne recommande en aucun cas les espèces reconnues comme envahissantes par la recherche. En outre, il ne s'agit pas de répéter les erreurs passées avec de grandes monocultures, mais plus de faire des enrichissements ponctuels et ciblés.
- Les forêts jouent un rôle dans la captation du carbone, mais en fonction des événements naturels, tempêtes et incendies, elles peuvent devenir des émetteurs de carbone. Un des meilleurs moyens de fixer le carbone sur la durée est de construire en bois.
- Bien que la crise énergétique ait provoqué un accroissement des besoins en bois énergie, le canton privilégie une utilisation en cascade du bois, soit en premier lieu dans la construction avant une valorisation à des fins énergétiques.
- La gestion durable pratiquée en Suisse prélève uniquement l'accroissement et ne touche pas le capital. En d'autres termes, le forestier travaille uniquement avec les intérêts du capital.
- La valorisation des branches pour en faire des pellets va dans le sens d'une multifonctionnalité des produits de la forêt. Cependant, la décomposition des branches en forêt assure aussi la fertilité des sols forestiers qui est essentielle à la dynamique forestière. Il convient de trouver le bon équilibre.

A la suite de la discussion, Pierre-Yves Morel, Président de la CBOVd, Municipal de Montricher et membre du Comité du Parc naturel régional Jura vaudois remercie l'assemblée pour sa participation active et propose de poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié.

François Godi, Chargé d'affaires de la CBOVd



Nouvelles des projets CBOVd

NatuRando

Le succès du **guide NatuRando** ne s'essouffle pas. Après les ventes records de l'année de parution de la 3^{ème} édition en 2019 avec près de 1'500 exemplaires vendus, plus de 500 exemplaires ont été écoulés en 2020 et autant en 2021. En 2022, plus de 250 classeurs ont encore été vendus.

Un joli cadeau pour Noël ! Nos points de vente : [Lien points de vente](#)

L'application NatuRando, disponible depuis octobre 2021, trouve également son public. Près de 150 abonnements à 18 CHF de l'application ont été vendus et une 20 de personnes ont acheté une balade pour 2 CHF.

Téléchargement de l'application dans App Store (iPhone) et dans Google Play (Android).

Campagne de sensibilisation sur les écrans des transports publics

Cette année nous avons répété, sur les écrans des transports publics de l'ouest vaudois la campagne de sensibilisation sur la multifonctionnalité de la forêt « La forêt source de ... ».

La campagne a été visible dès le 1^{er} juin, puis répétée fin août/début septembre 2022.



Projet Je filtre tu bois

À la suite de plusieurs demandes nous avons mis à jour notre catalogue de produits de sensibilisation.

Accès au catalogue : [ici](#)



Nouvelles d'ailleurs

Regards Croisés Bois & Santé

Lignum Vaud a organisé le 7 octobre dernier un colloque sur le rôle de la forêt et du bois sur la santé. La forêt et les arbres sont désormais reconnus comme capables de remédier à certains facteurs préjudiciables à la santé de façon complémentaire ou parfois parallèle aux approches de santé publique classiques. Découvrez les effets bénéfiques du bois sur le bien-être, la santé physique, mentale, sociale et spirituelle en visitant le site www.bois-sante.ch

A l'agenda 2023

19 avril 2023 : Assemblée générale de la CBOVd au Sentier.

1^{er} ou 8 juin 2023 : Mode de gestion du Lac au Haut-Jura III : sylviculture du Haut-Jura et pâturage bois

Autres informations sur www.cbouv.ch